

# Politique Environnementale

<b>Titre</b>	Politique Environnementale		
<b>Diffusion</b>	Publique		
<b>Langue</b>	Français		

<b>Propriétaire</b>	J. Benhamou		
<b>Rédigé par</b>	C. Adam	Date : 11/10/2024	
<b>Validé par</b>	Jacques Benhamou	Date : 25/10/2024	

<b>Etat</b>	Validé		
<b>Nom du fichier</b>	Politique Environnementale_v2.0		

Révisions :

<b>Date</b>	<b>Modification</b>	<b>Auteur</b>	<b>Etat</b>	<b>Version</b>
14/11/2023	Création du document	A. Astruc	Initial	0.1
14/11/2023	Validation du document	J. Benhamou	Validé	1.0
11/10/2024	Mise à jour du document	C. Adam	En revue	1.1
25/10/2024	Validation du document	J. Benhamou	Validé	2.0

## Table des matières

1. Gestion du document .....	3
2. Introduction .....	4
3. Objectifs généraux.....	4
4. Référentiels et conformité .....	5
5. Engagements structurants .....	5
5.1. Bilan carbone et réduction des émissions .....	5
5.2. Plan de décarbonation à horizon 2034.....	6
5.3. Sobriété numérique et économie circulaire .....	6
5.4. Mobilité bas-carbone .....	6
5.5. Évaluation environnementale des fournisseurs.....	7
6. Sensibilisation et formation .....	7
7. Gouvernance et reporting.....	8
8. Conclusion .....	8

## 1. Gestion du document

### Abréviations et acronymes

Type	Description
JB	James Bond

---

### Document de Référence

Ci-dessous les documents liés à ce document :

Intitulé	Diffusion	Propriétaire
JB	James Bond	James Bond

---

Les documents portant la mention « Confidentiel » sont consultables auprès de leur propriétaire.

## 2. Introduction

Conscient de l'urgence climatique et des responsabilités qui incombent aux entreprises de services numériques, le Groupe JEMS s'engage à intégrer l'environnement au cœur de sa stratégie. Sa politique environnementale s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, fondée sur les référentiels GRI (notamment GRI 302, 305, 306), validée par des instances indépendantes comme la SBTi, et alignée sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

## 3. Objectifs généraux

Dans le cadre de sa politique environnementale, JEMS décline ses engagements en objectifs opérationnels, mesurables et alignés avec les standards internationaux tels que la Global Reporting Initiative (GRI) et la Science Based Targets initiative (SBTi). Ces objectifs structurent notre trajectoire environnementale à horizon 2034 et s'inscrivent dans une logique d'amélioration continue. Ils se déclinent comme suit :

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3 :
  - Objectif : -62 % d'émissions absolues d'ici 2034 (base 2022)
  - Suivi annuel via un Bilan Carbone conforme au GHG Protocol
- Efficacité énergétique des infrastructures :
  - Basculement à 100 % d'énergie renouvelable (électricité) sur tous les sites en France depuis janvier 2024
  - Réduction continue de la consommation énergétique par poste de travail
  - Intégration exclusive dans des bâtiments certifiés HQE, BREEAM et R2S
- Économie circulaire et sobriété numérique :
  - Maintien d'un taux > 90 % de matériel informatique reconditionné
  - Allongement de la durée de vie moyenne des équipements à 4 ans
  - Recyclage de 98 % des déchets via un partenaire agréé (Solution Recyclage)
  - Achat de goodies et fournitures éco-responsables (recyclé, biodégradable)
- Mobilité bas-carbone :
  - Diminution progressive des émissions liées aux déplacements professionnels et domicile-travail
  - Zéro véhicule thermique dans la flotte JEMS France d'ici fin 2030
  - Priorisation systématique du train pour les trajets < 4h30
  - Partenariat en cours avec KAROS pour le covoiturage domicile-travail
- Sensibilisation et formation environnementale des collaborateurs :
  - Objectif : 100 % des collaborateurs formés aux enjeux climatiques d'ici fin 2025
  - Généralisation de la Fresque du Climat sur tous les sites
  - Intégration d'un module RSE obligatoire dans l'onboarding
  - Déploiement de contenus pédagogiques sur BeJEMS et via les ambassadeurs RSE

Tous ces objectifs sont intégrés à notre feuille de route RSE 2025 et font l'objet d'un reporting consolidé et vérifié, présenté lors du COMEX RSE et diffusé dans le Rapport RSE annuel.

Ils traduisent notre volonté d'inscrire durablement le modèle économique de JEMS dans une trajectoire de sobriété, de résilience et de performance extra-financière.

## 4. Référentiels et conformité

La politique environnementale de JEMS s'inscrit dans un cadre de conformité rigoureux, fondé sur des référentiels reconnus à l'échelle internationale. Elle s'appuie notamment sur le GHG Protocol, méthodologie de référence pour le calcul des émissions de gaz à effet de serre, en mode « location-based », permettant de refléter précisément l'impact des consommations énergétiques sur les sites français du Groupe.

En parallèle, le **Bilan Carbone® de l'ADEME** constitue la base méthodologique utilisée pour le reporting annuel des émissions. Il intègre l'ensemble des postes d'émissions directs et indirects, sur les trois scopes, en tenant compte des spécificités de nos activités de services numériques. Cette approche exhaustive garantit la transparence et la comparabilité des résultats.

Dans une logique d'amélioration continue, JEMS a engagé un processus de **certification ISO 14001**, norme de management environnemental visant à structurer la gestion des risques environnementaux et à formaliser les processus d'audit, de conformité réglementaire et de prévention des impacts.

Enfin, la trajectoire climat du Groupe a été validée par la **Science Based Targets initiative (SBTi)** en avril 2025. Cette validation atteste de l'alignement de nos objectifs de décarbonation avec les engagements de l'Accord de Paris, en visant une **réduction de -62 % de nos émissions absolues à horizon 2034**.

Elle place **JEMS parmi les 5 % d'ESN françaises engagées officiellement dans cette démarche**.

Ces référentiels guident l'ensemble des actions de notre politique environnementale et assurent leur crédibilité, leur traçabilité et leur intégration dans notre système de pilotage RSE.

## 5. Engagements structurants

La politique environnementale de JEMS repose sur une série d'engagements structurants, traduits en actions concrètes, mesurables et suivies dans la durée. Ces engagements sont organisés autour de quatre axes majeurs, qui soutiennent l'ambition climatique du Groupe et assurent la cohérence de l'ensemble de ses pratiques avec les exigences de la norme GRI.

### 5.1. Bilan carbone et réduction des émissions

*GRI 305-1 à 305-5*

**Entre 2022 et 2024, JEMS a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 35 %**, passant de 1760 tCO<sub>2</sub>e à 1139 tCO<sub>2</sub>e, malgré la croissance continue de ses activités. Cette réduction témoigne de l'efficacité des mesures mises en place dans le cadre du plan de décarbonation. JEMS s'est fixé un objectif ambitieux de -62 % d'émissions absolues d'ici 2034, couvrant l'intégralité des scopes :

- **Scope 1** : émissions directes, notamment liées à la flotte de véhicules.
- **Scope 2** : émissions indirectes liées à la consommation d'énergie des bâtiments.
- **Scope 3** : émissions indirectes étendues (déplacements, achats, déchets, services numériques).

## 5.2. Plan de décarbonation à horizon 2034

Ce plan est piloté par la Direction RSE, en coordination avec le COMEX, et fait l'objet d'une validation annuelle. Il comprend :

- Le passage à une **électricité 100 % renouvelable** certifiée sur tous les sites français depuis janvier 2024.
- Une **politique de télétravail encadrée**, et la **priorité systématique au train** pour les trajets professionnels de moins de 4h30.
- La **conversion progressive de la flotte vers des véhicules hybrides ou 100 % électriques**, avec un objectif de zéro véhicule thermique d'ici fin 2030.
- La **relocalisation des bureaux** dans des bâtiments labellisés HQE, BREEAM et R2S, à Levallois-Perret, Nantes et Lyon, réduisant les distances domicile-travail de 6 % en moyenne.

## 5.3. Sobriété numérique et économie circulaire

GRI 301, 302, 306

Acteur de la data, JEMS adopte une démarche de sobriété numérique et de gestion responsable de ses ressources :

- **+ de 90 % de son parc informatique est composé de matériel reconditionné**, via un partenariat avec KEEEP.
- La **durée de vie moyenne des équipements est portée à 4 ans**, favorisant leur réemploi interne.
- **98 % des déchets produits sont recyclés** en France, grâce à la collaboration avec Solution Recyclage et 2% en Europe.
- Des actions de réduction de l'empreinte numérique sont déployées : **éco-conception des services, virtualisation des serveurs, tri numérique**, etc.

## 5.4. Mobilité bas-carbone

GRI 302-5, 305-3

La mobilité constitue un axe stratégique dans la réduction des émissions indirectes (scope 3). JEMS a mis en place :

- La prise en charge réglementaire de **50 % des abonnements aux transports en commun**, encouragée par la proximité des nouveaux sites avec les gares et réseaux urbains.
- Une **baisse de 6 % des distances domicile-travail**, grâce à la relocalisation dans des zones accessibles.
- Un **partenariat en cours avec KAROS**, pour promouvoir le covoiturage domicile-travail, notamment pour les collaborateurs en périphérie.
- Une **réduction de 31 % des émissions liées aux déplacements professionnels entre 2022 et 2024**, grâce à la priorisation du train et à la sensibilisation interne.

Ces engagements structurants illustrent la transformation environnementale engagée par JEMS et sa capacité à structurer une performance durable, ancrée dans les réalités opérationnelles du groupe.

## 5.5. Évaluation environnementale des fournisseurs

### GRI 308

JEMS réalise déjà une évaluation environnementale partielle de ses fournisseurs, notamment dans le cadre de ses partenariats avec des prestataires engagés tels que **KEEEP** (matériel informatique reconditionné) ou **Solution Recyclage** (traçabilité et valorisation des déchets). Ces fournisseurs sont sélectionnés selon des critères incluant les certifications environnementales (**ISO 14001**), la gestion responsable des ressources, et les engagements déclarés en matière de décarbonation.

Afin de structurer et renforcer cette démarche, JEMS prévoit d'amplifier l'évaluation environnementale à l'ensemble de ses fournisseurs critiques (IT, logistique, gestion des déchets, énergie) à travers une politique d'achats responsables dédiée. Celle-ci intégrera une grille d'analyse des risques environnementaux, des clauses contractuelles spécifiques, ainsi qu'un processus de notation RSE aligné avec les exigences du GRI 308 et les critères du référentiel EcoVadis.

Cette montée en exigence vise à sécuriser la chaîne de valeur, à limiter les impacts indirects (scope 3 amont), et à favoriser des partenariats durables et traçables.

## 6. Sensibilisation et formation

### GRI 404-2, 2-16, 2-17

Convaincu que la transition écologique ne peut réussir sans l'adhésion active de ses parties prenantes internes, JEMS place la sensibilisation et la formation des collaborateurs au cœur de sa stratégie environnementale. Cette démarche vise à faire évoluer durablement les comportements, renforcer la culture RSE à tous les niveaux de l'organisation, et aligner les pratiques individuelles sur les objectifs collectifs de décarbonation.

Dès leur arrivée, **100 % des nouveaux collaborateurs suivent un module RSE obligatoire**, intégré à l'onboarding. Ce parcours présente les engagements du Groupe (SBTi, Pacte Mondial, politique climat, sobriété numérique) ainsi que les écogestes à adopter au quotidien. Un quiz de validation vient renforcer l'appropriation des messages-clés.

En parallèle, des ateliers immersifs de la **Fresque du Climat** sont organisés en présentiel sur les sites de Levallois, Nantes et Lyon. Ces sessions favorisent une compréhension approfondie des enjeux climatiques et stimulent l'intelligence collective. Elles alimentent une boîte à idées RSE ouverte à l'ensemble des collaborateurs.

Pour approfondir ces connaissances, les équipes ont accès à des plateformes de formation en ligne thématiques :

- La **Fresque du Numérique** (empreinte environnementale du digital),
- **Éco-conception** (réduction des impacts numériques),
- **Ecovadis Academy** (bonnes pratiques environnementales et achats responsables).

Enfin, la stratégie s'appuie sur un réseau d'ambassadeurs RSE internes, formés pour relayer les initiatives, animer des temps forts (Semaine du Développement Durable, Journée mondiale du climat...), et fédérer les équipes autour d'une dynamique d'engagement collectif.

Ce dispositif global de formation contribue à ancrer la RSE dans les pratiques quotidiennes et à faire de chaque collaborateur un acteur éclairé de la transformation environnementale de JEMS.

## 7. Gouvernance et reporting

GRI 2-22 à 2-27

La politique environnementale de JEMS repose sur une gouvernance solide et transparente, pilotée par la **Direction RSE du Groupe**, rattachée hiérarchiquement au Président et au Directeur Général. Cette direction, intégrée au **Comité Exécutif (COMEX)**, a pour mission de définir les priorités environnementales, de coordonner les plans d'action intersites, d'assurer le respect des engagements réglementaires et volontaires, et de garantir l'alignement stratégique des objectifs climat avec la feuille de route globale de l'entreprise.

Le **suivi annuel des indicateurs environnementaux** est au cœur de cette gouvernance. Il couvre l'ensemble des postes clés :

- Émissions de gaz à effet de serre (tCO<sub>2</sub>e) sur les trois scopes,
- Consommation énergétique (électricité, chauffage, déplacements),
- Taux de matériel informatique reconditionné,
- Taux de recyclage des déchets,
- Part de l'énergie renouvelable utilisée, etc.

Ces données sont collectées, consolidées et analysées chaque année dans le cadre du **rapport RSE**, élaboré conformément aux standards de la Global Reporting Initiative (GRI). Ce rapport constitue le principal outil de pilotage extra-financier et fait l'objet d'une communication publique à l'ensemble des parties prenantes internes et externes.

Une **revue trimestrielle des actions RSE** est également organisée au sein du COMEX, afin d'évaluer les progrès réalisés, d'ajuster les plans d'action en fonction des résultats, et de mobiliser les fonctions clés (RH, SI, Achats, Immobilier, Communication) dans une dynamique d'amélioration continue.

Enfin, la politique environnementale de JEMS s'inscrit dans une démarche de **transparence et de reconnaissance externe**. Les résultats sont publiés chaque année sur la plateforme Ecovadis, où JEMS a obtenu la **médaille Gold en 2024**, positionnant l'entreprise parmi les 10 % les mieux notées de son secteur.

Cette gouvernance intégrée assure la crédibilité, la cohérence et l'impact des actions environnementales menées par JEMS, dans une logique d'alignement stratégique et de responsabilité collective.

## 8. Conclusion

Par cette politique, JEMS réaffirme sa volonté d'exercer un leadership environnemental exemplaire dans le secteur des services numériques. Elle traduit un engagement clair : **inscrire durablement la performance environnementale au cœur du modèle économique du Groupe**. Revue chaque année, cette politique donne lieu à des plans d'action opérationnels déployés à tous les niveaux de l'organisation, dans une logique d'amélioration continue, de transparence et de mobilisation collective. Elle constitue un levier stratégique pour répondre aux enjeux climatiques, renforcer la résilience de l'entreprise et créer une valeur partagée avec l'ensemble des parties prenantes.